

Pour rénover leur chauffage, que choisissent les ménages ?

Une dépense totale HT de 4 351 millions d'euros : c'est ce qu'ont représenté, en 2013, les travaux d'entretien-amélioration de chauffage domestique, et ce au bénéfice de près de 1,6 million de logements. C'est ce qui ressort d'une récente enquête de l'Observatoire de l'amélioration énergétique du logement de l'Ademe. Cette enquête classe les travaux en trois catégories : Minimum (c'est-à-dire pose d'un convecteur électrique, d'un radiateur à inertie, à fluide ou à accumulation, ou d'une chaudière standard), catégorie qui a constitué 30,5% de ces opérations de rénovation (contre 29,7% en 2011), Medium (panneau ou plancher rayonnant, chaudière basse température ou biomasse) à 40,9% (contre 36,3%) et Optimum (chaudière à condensation, PAC, biomasse + solaire) à 28,6% (contre 34%), ce dernier recul s'expliquant notamment, selon l'Ademe, par une baisse du recours aux PAC. Le choix d'équipements de chauffage Optimum a doublé depuis 2006, tandis que les équipements Medium connaissent une hausse de 10%, ajoute-t-on à l'Ademe. L'enquête révèle également que, pour la rénovation de l'installation principale de chauffage, les ménages ont un peu moins tendance à faire appel aux professionnels du bâtiment : à hauteur de 94,7% en 2008, de 93,9% en 2010 et de 90,9% en 2013.

Autre enseignement de l'étude : une tendance générale des ménages à étaler sur plusieurs années les travaux de rénovation énergétique, tous types de travaux confondus : ainsi, un total de 90 000 rénovations a été réalisé en « une seule fois » en 2013 (-33% sur 2011), tandis que croissent les rénovations « par étapes ». La crise économique pèse incontestablement sur les choix des ménages, analyse-t-on à l'Ademe. Ainsi, on constate que le montant moyen de l'ensemble des travaux d'amélioration énergétique de logements tend à baisser, à 5 210 € TTC en 2013. Les chantiers inférieurs à 5 000 euros représentent 65% du total. La priorité des ménages est désormais donnée à la gestion des urgences (réparations) et non à une vision de plus long terme permettant des économies d'énergie.

Décollage des modules thermiques d'appartement grâce au nouveau Titre V ?

Extrêmement faible à l'heure actuelle, le marché français des MTA (modules thermiques d'appartement) en neuf pourrait se situer, selon les fabricants, entre 30 000 et 50 000 unités dans les deux ou trois ans, et ce grâce au Titre V que ces MTA viennent d'obtenir. Ce Titre V est à la fois Système et Générique (c'est-à-dire s'appliquant à tous les modèles de MTA), avec une possibilité d'interaction avec le moteur de calcul de la RT2012 à chaque pas de calcul. Lors d'une conférence de presse la semaine dernière, Cédric Beaumont, directeur technique du Costic, l'un des concepteurs de ce nouveau Titre V, a indiqué qu'avaient été retenues plusieurs configurations : 1) ECS uniquement, 2) ECS + chauffage (avec ou sans découplage), mais avec un échangeur seulement pour l'ECS, 3) ECS + chauffage avec deux échangeurs.

A l'origine de ce Titre V : un groupement informel de dix industriels (Alfa Laval, Auer, Caleffi, Comap, Danfoss, Honeywell, IMI, Meibes, Taconova et Viessmann) qui, avec le soutien de trois syndicats professionnels (ACR, Profluid et Uniclimate), avait confié au Costic et à Cardonnel Ingénierie l'élaboration d'un dossier de demande de Titre V. Ce groupement d'industriels - baptisé MTA Concept - a précisé que le nouveau Titre V rendait « obsolètes les dépôts des Titres V Opérations et la méthode du Titre V Système avec tableur de calcul ». Le nouveau Titre V devrait être, très bientôt, intégré dans les logiciels RT2012 des éditeurs, nous a-t-on précisé. MTA Concept va élaborer, à présent, des règles de conception, de dimensionnement, de mise en œuvre, de commissionnement et de maintenance des MTA. Un argumentaire de promotion collective des MTA sera également préparé. Au cours de la conférence de presse, a été présentée une étude de Cardonnel Ingénierie d'où il ressort que, par rapport à des solutions traditionnelles gaz, les MTA permettent d'obtenir, au m², une consommation chauffage/ECS, un coût d'exploitation et un coût global (investissement initial + exploitation sur quinze ans) inférieurs, et ce pour un coût d'investissement sensiblement du même ordre pour des « collectifs » à partir d'une soixantaine d'appartements. Des gains de 5 à 20% sur le Cep chauffage et ECS peuvent être obtenus par rapport à une solution traditionnelle collective, a déclaré Christian Cardonnel.

Chauffage : gaz, électricité, qui est le plus thermosensible ?

Les ménages chauffés à l'électricité ont en moyenne une facture équivalente à celle des ménages chauffés au gaz (autour de 1 300 euros par an) et bien inférieure au fioul ou au GPL, autour de 1 800 à 2 000 euros. Et seuls 16% des ménages précaires sont chauffés à l'électricité, contre 38% pour le fioul et 31% pour le gaz. C'est ce qu'indique une récente étude de Carbone 4, cabinet français de conseil en « stratégies carbone ». Lorsque la température extérieure baisse de 1°C, environ 7000 MW de puissance supplémentaire sont appelés, dont 2300 MW sur les réseaux électriques et 5400 MW sur les réseaux gaziers, ajoute l'étude. Autrement dit, la thermosensibilité du système gaz représente plus du double de la thermosensibilité du système électrique. Le chauffage résidentiel constitue 50% de la thermosensibilité électrique et environ 2/3 de la thermosensibilité du gaz.

L'étude précise que, sur les quinze dernières années, la thermosensibilité liée au chauffage électrique résidentiel fixe ou mobile a augmenté de 25%, et d'environ 20 MW/°C/an. Quant à la thermosensibilité gaz, elle est passée ces quatre dernières années, de 4 900 à 5 400 MW/°C, notamment en raison du développement du chauffage au gaz (en neuf et en substitution du fioul), poursuit l'étude. Parmi les « contreparties » d'un mix français qui serait plus orienté vers le chauffage électrique, l'étude cite la nécessité de nouveaux moyens de production électrique à la pointe et/ou le développement de solutions d'effacement et de pilotage des usages, ainsi qu'un renforcement des réseaux. Pour les « contreparties » d'un mix plus orienté chauffage gaz, l'étude mentionne, en particulier, le développement des réseaux de transport et de distribution, un renforcement des capacités de stockage et une hausse des émissions de CO².

- **EN BREF**. 66% des Français jugent « élevé » le montant de leur facture de chauffage, un constat partagé aussi bien par les foyers les plus modestes (à 70%) que par les plus aisés (61%). Et quatre Français sur dix ont des difficultés à payer leur facture de chauffage (plus de 6 sur 10 quand le revenu du foyer est inférieur à 1 500 € par mois). C'est ce qui ressort d'une récente étude d'Odoxa pour Honeywell. Selon cette étude, 61% des Français privilégient les économies d'énergie « au confort d'une habitation bien chauffée ».